

Echo du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le mardi 20 mai 2014 et a débattu sur les points suivants :

Organisation scolaire 2014-2015 : Le Maire a présenté l'état d'avancement des réflexions conduites pour la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014. Une demande de dérogation a été demandée pour prendre en compte le transport scolaire du mercredi et la répartition d'un temps scolaire limité sur les quatre autres jours de la semaine. Une analyse sur la configuration des salles, sur les besoins en nouveaux matériels a été conduite en relation avec la Directrice de l'école, le personnel communal et les élus en charge de ce dossier. Une réorganisation du temps de travail des employés communaux est nécessaire pour prendre en compte le temps supplémentaire journalier (environ $\frac{3}{4}$ d'heure) et le mercredi. Le Maire doit rencontrer l'ensemble du personnel communal lié aux écoles afin de planifier les temps du ramassage scolaire, de la cantine, de la garderie et du ménage.

Les parents devront inscrire leurs enfants à la nouvelle période de présence à l'école décrite sous le terme de « TAP », située entre le temps scolaire et le temps de garderie. Des questions restent à analyser : est-ce que ce temps est gratuit ou payant ? le choix d'inscrire l'enfant est-il modulable (0 à 4 jours) ? Les tarifs de la garderie seront-ils revus si le TAP est gratuit ? Des réponses devront être trouvées durant le mois de juin afin de réaliser une communication précise aux parents avant les vacances estivales pour la rentrée 2014.

Le Conseil Municipal a décidé la création d'une garderie le mercredi matin de 11h20 à 12h20.

Approbation du PLU : Le Maire a exposé le contenu des échanges de la réunion des partenaires associés du PLU où les requêtes de l'état, de la Chambre d'Agriculture et du commissaire enquêteur ont été traitées. Le projet est maintenu dans son ensemble. Sur proposition du Commissaire enquêteur, deux zones Nh ont été modifiées en zones Ua pour mieux prendre en compte l'urbanisation déjà réalisée de ces deux quartiers (Les Jarlands et Les Daruds). Cette modification ne modifie pas l'équilibre économique du PLU. Le Maire propose l'approbation du PLU lors du prochain Conseil Municipal de juin.

Travaux de voirie 2014 : Le Maire a proposée d'effectuer une réunion sur le terrain afin de parcourir les chemins pour analyser les besoins. Cette rencontre est fixée le vendredi 13 juin 2014 à 18h30.

L'entreprise Hugonin sera relancée pour effectuer le curage de fossés cet été.

Le Conseil Municipal a validé les propositions de travaux de l'entreprise Ageron pour la réparation des deux ponts sur Furand.

Divers : La composition du bureau de vote pour les élections européenne a été effectuée.

Le prochain Conseil Municipal a été programmé au 26 juin 2014.